

Compte-Rendu de la réunion de service des agents de
la première Catégorie du Ministère de la Jeunesse
et des Sports.-

Lundi le 29 Septembre 1980, une réunion des agents de première catégorie du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est tenue dans les locaux dudit Ministère sous la présidence du Colonel Aloys NSEKALIJE, Ministre de la Jeunesse et des Sports.

La réunion a débuté à 9h06'.

Le Ministre salua l'assistance et lui dit que la réunion en question précède de près celle devant réunir toute la cellule du Ministère et a pour objet de débattre rapidement les problèmes à un haut niveau avant la réunion générale. Celle-ci permet de suggérer d'autres points à l'ordre du jour et éventuellement de discuter des problèmes touchant uniquement les agents de première catégorie.

Le Ministre pense que des réunions de la cellule peuvent avoir lieu à la demande d'une catégorie d'agents même par des S/Contrats.

Il évoque le problème de la Caisse d'Entraide du Ministère et souligne que certaines cotisations acceptées par les agents sont très minimes et risquent d'être insignifiantes. Néanmoins, il a loué cette action si modeste soit-elle car elle entre dans le cadre des bonnes actions que nous devons poser pour nos camarades. Il a souhaité que les cotisations librement acceptées soient versées pour que la décision prise le 22 Juillet 1980 soit enfin exécutée.

Le Ministre soumet à l'assemblée, les propositions des points à l'ordre du jour lui transmises par le Comité de la Cellule à savoir :

1. TRANSPORT
2. UMUGANDA
3. INDEMNITES DE MISSION
4. ANIMATION
5. PROPRIETE DU DEPARTEMENT
6. MISSION et STAGE
7. PROBLEMES DE LA GESTION
8. CARTES D'ACCES aux Sports et Loisirs Culturels
9. Sports dans la Cellule
10. DIVERS :
 - Dactylo
 - Plantons
 - Veilleurs
 - Lieux d'aisance
 - Toilettes

A quelqu'un qui évoquait le problème de documentation et suggérait le Journal Officiel, A.R.P., KINYAMATEKA et autres revues ou livres pouvant aider les agents dans le cadre du service, le Ministre rappelle qu'il avait demandé au Cabinet et au Secrétariat Général de lui suggérer des documents à consulter sur plusieurs sujets comme le banditisme, la Politique, la Diplomatie etc... Il a ajouté que nous devons normalement profiter de ses connaissances et expériences.

Le Ministre cite comme exemple d'une bonne documentation, une carte du Rwanda avec épingles pour visualiser les Centres de Jeunesse, les Groupements Sociaux-Economiques, les Ballets etc...

Le problème du tempérament du Gestionnaire qui manque d'égard envers les agents de 1ère catégorie même en présence de leurs subalternes fut proposé pour la prochaine réunion étant donné que le concerné est malheureusement hospitalisé;

En marge des problèmes particuliers au sein du Ministère, le Ministre évoque la tension créée contre l'arbitrage au Rwanda. Il recommande de considérer cette situation avec objectivité et d'en faire une étude approfondie plutôt que de se perdre dans de petites querelles mesquines. Après tout si on attaque l'arbitrage il faut considérer que c'est finalement notre Département qui est visé a dit le Ministre. Il ajoute qu'il n'est pas contre la fierté (ishyaka) envers une équipe mais recommande d'être prudent dans ce que nous faisons et disons.

Pour ce qui est de la distribution du matériel technique par la Gestion, le Ministre conseille de faire une programmation annuelle de distribution, demande aux Directions Générales et autres Chefs de Service de constituer des stocks trimestriels et de les renouveler un mois avant la fin du trimestre.

A la question relative aux Centres de Jeunesse de MUGESERA et KINYAMAKARA qui manquent totalement de matériel technique, le Ministre rappelle les 4 Centres prioritaires à savoir : SHYOGWE, KABARE, KARAGO et GACULIRO.

Il invite tout le monde à considérer les grandes réalisations faites en moins d'une année. Il projete de choisir pour l'année prochaine 1 ou 2 actions par préfecture (Centre de Jeunesse ou Groupements Socio-Economiques) qui se partageront le financement du Ministère à concurrence de 50 % avec les 4 Centres prioritaires. Pour les autres centres, nous nous contenterons de les aider avec le minimum opérationnel. Le Ministère devra également venir en aide à nos représentants qui oeuvrent dans les Préfectures où ils n'ont d'ailleurs pas de prise.

Le Président de la réunion relève le fait que le problème d'encadrement de la Jeunesse deviendra de plus en plus difficile à cause du grand nombre d'élèves du Post-Primaire qui seront renvoyés sur les collines dans le cadre de la réforme scolaire.

Le problème de transmission des dossiers sur les Sports qui sont retournés dans les services sans être parvenus chez le Ministre ou chez le Secrétaire Général fut évoqué. En effet certains dossiers ne dépassent même pas l'échelon Gestion où ils sont bloqués faute de financement Ex.: Sports en Angola. A cela le Ministre répond que les Directeurs Généraux reçoivent les instructions du Ministre et les appliquent pour tout dossier qui leur parvient. Il faut donc vous habituer à ce que votre supérieur vous renvoie un dossier pour étude quand il le juge nécessaire ou qu'il arrête son évolution compte tenu des instructions reçues. Il faut tenir compte des contraintes budgétaires, certaines actions programmées ayant d'ailleurs été abandonnées ou reportées. On peut citer le stage des animateurs polyvalents et le Championnat National d'Athlétisme.

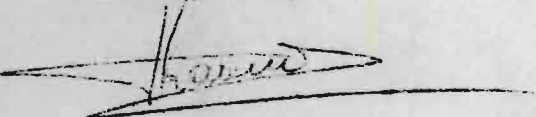
Le Ministre rappelle que ceux qui préparent les budgets fassent des programmes et prévisions plus réalistes. Il cite comme exemple le Ballet National qui a pris 4 millions au lieu d'un million et demi prévus.

La réunion prit fin à 10h11'.

Les Rapporteurs

KANYARUSHOKI Claver

KAREMERA Pierre



Le Président de la Réunion

Colonel Aloys NSEKALIJE

Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

